



Swiss Medical Students' Association
Verband Schweizer Medizinstudierender
Association Suisse des Etudiants en Médecine
Associazione degli Studenti di Medicina Svizzeri

Communiqué de presse: Places d'études en médecine humaine: la swimsa salue l'initiative parlementaire de Jacques Neyrinck

Berne, 17 août 2010

Communiqué de presse, pour publication immédiate

La swimsa (Swiss Medical Students' Association), qui représente tous les étudiants en médecine de Suisse, aimerait ici manifester son soutien à l'initiative parlementaire du Conseiller national Jacques Neyrinck concernant la formation des futurs médecins.

Le 17 juin 2010, le Conseiller national Jacques Neyrinck a déposé une initiative parlementaire (10.454) demandant à la Confédération d'assurer une relève suffisante de médecins formés en Suisse. Dans son argumentation, il souligne le nombre décroissant de diplômés, la pénurie menaçante de médecins ainsi que la proportion croissante de médecins étrangers. En outre, Monsieur Neyrinck insiste sur la prise en compte exclusive du nombre de places d'études disponibles, indépendamment du procédé de sélection.

La swimsa salue cette initiative puisqu'elle s'inscrit exactement dans la ligne de ses propres revendications.

La part des médecins étrangers a drastiquement augmenté depuis 2003 ; elle se situe actuellement en moyenne à 22%. Cette proportion est encore plus forte parmi les médecins assistants de nos hôpitaux ; elle se situe entre 30% (en Suisse occidentale) et 68% (au Tessin). Ceci n'est pas étonnant lorsqu'on considère le nombre de diplômés de ces deux dernières décennies. Après avoir fortement baissé, ce nombre a lentement augmenté à nouveau, mais seulement lors de ces trois dernières années et grâce à l'augmentation du nombre de places d'études. Ceci démontre clairement que l'augmentation des places d'études est à même de débloquer la situation. Cependant, de nombreuses nouvelles places d'études sont encore à créer afin de couvrir les besoins en médecins. La création de nouvelles infrastructures est donc nécessaire, car les facultés de médecine ont déjà épuisé leurs capacités en terme de finances et d'espace disponible. Il faut par conséquent soit que les facultés existantes soient agrandies et soutenues financièrement de façon plus importante soit qu'une faculté de médecine supplémentaire soit créée.

La question du test d'aptitudes est à aborder indépendamment. Ce test détermine en effet uniquement quels candidats se verront attribuer les places d'études disponibles. Le nombre de candidats réussissant ce test correspond donc toujours à celui des places offertes par les universités. Par conséquent, le test d'aptitudes n'a aucune influence sur le nombre de diplômés et se doit d'être traité séparément.

Personnes de contact:

Patrizia Kündig
vpa@swimsa.ch

Marius Schlienger



Swiss Medical Students' Association
Verband Schweizer Medizinstudierender
Association Suisse des Etudiants en Médecine
Associazione degli Studenti di Medicina Svizzeri

vpr@swimsa.ch

Documents complémentaires:

- Initiative parlementaire (10.454) „Coordination fédérale de l'admission aux facultés de médecine" de Monsieur Jacques Neiryck.
Lien direct: http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20100454
- *Kraft E, Hersperger M.*
Le corps médical en Suisse – confrères et collègues venus de l'étranger.
Bulletin des médecins suisses 2009;90:49
Lien direct: http://www.saez.ch/pdf_f/2009/2009-49/2009-49-680.PDF
- *van der Horst K, Siegrist M, Orlow P, Berendonk C, Giger M.*
Démographie, appréciation des études et de la culture de feed-back dans les établissements de formation postgraduée.
Bulletin des médecins suisses 2010;91:6
Lien direct: http://www.saez.ch/pdf_f/2010/2010-06/2010-06-1243.PDF